AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-8-71 200462

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Bulletin n° 131 d'août 1971 -

1971 - 24ème envoi

/VIGNE/

- Mildiou :

Les fortes pluies orageuses de la deuxième quinzaine de juillet ont favorisé la maladie et, malgré des températures parfois très élevées, les fructifications du champignon sont très nombreuses dans les vignes sensibles. En raison du retard de la véraison, il y a donc lieu de poursuivre la protection qui assurera en outre un meilleur aoûtement des rameaux encore en voie de croissance. Préférer les produits à longue persistance d'action et appliquer ce traitement quand une nouvelle menace de pluie sera annoncée.

- Black-rot :

Dans les vignes contaminées, les attaques de grains se sont multipliées à l'occasion des pluies du mois de juillet. Le traitement dirigé contre le Mildiou permettra de lutter également contre le Black-rot.

- Botrytis (pourriture grise) :

Depuis quelques jours, on observe un développement de la pourriture grise sur raisin, notamment dans le Tarn, le Gers et le Tarn-et-Garonne. Se reporter aux indications contenues dans le bulletin du 30 juin (19ème envoi) en ce qui concerne la lutte.

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Carpocapse des pommes, des poires, des coings et des noix :

Tandis que le premier vol s'épuise, le second est commencé depuis un certain temps, en plaine. L'activité de l'insecte ne connait donc pas d'interruption cette année entre les deux vols. Dans les vergers sensibles, il y a lieu de poursuivre la protection et de placer un nouveau traitement dès réception si la dernière application a été entraînée par une ou plusieurs pluies de la période du 23 au 30 juillet.

Respecter la législation sur les limites d'emploi des produits, certaines variétés approchant de la maturité.

- Araignées rouges (P. Ulmi) :

On assiste dans certains vergers à une élévation sensible du niveau de population de ces animaux. Surveiller les plantations et n'intervenir avec un acaricide spécifique d'été que si le seuil de nuisibilité est atteint (30 formes mobiles en moyenne par feuille).

/CULTURES LEGUMIERES/

- Cladosporiose du melon :

On assiste actuellement à une série d'apparitions de nombreuses taches de Cladosporiose. Les symptômes sont variables selon les variétés et lignées. Sur les feuilles des extrémités, les taches sont parfois tellement confluentes qu'on observe un véritable grillage. Au niveau des pédoncules de feuilles et des rameaux, les attaques ont la forme de chancres allongés se couvrant d'un fin duvet grisâtre

P.1.262

(fructifications du champignon). Sur les fruits, les taches sont généralement circulaires, très variables en dimensions, vert foncé au début sur les jeunes melons en voie de grossissement actif. Plus tard, par suite d'une réaction des tissus de l'écorce du melon, il se forme une véritable barrière cicatricielle qui localise le champignon au centre de la tache. Les tissus cicatriciels forment alors un relief qui peut atteindre plusieurs millimètres.

Ce sont les périodes de forts états hygrométriques (voisins de 95 %) qui permettent les contaminations. Les traitements répétés au Manèbe, s'ils sont effectués avant ces moments, réduisent le nombre des infections. Il existe aussi un produit spécifique de cette maladie : le Trichlorotrinitrobenzène (spécialité Bulbosan), efficace surtout dans les cultures protégées : serres, tunels, mais on le trouve difficilement dans le commerce.

Nous conseillons donc, en particulier dans les cultures où les jeunes melons sont au stade de leur grossissement rapide, d'effectuer un traitement au Manèbe (à 240 g MA/hl) si une menace de pluies prolongées est annoncée.

BALMA, le 3 AOUT 1971.-

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "Midi-Pyrénées",

L. IMBERT.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES"

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-